

LE DICTIONNAIRE DES GIROUETTES

Son aptitude à flatter tous les régimes ne passe pas inaperçue. Elle lui vaut l'honneur d'avoir sa notice dans le Dictionnaire des girouettes paru le 24 juillet 1815 ! Le glossaire commente ainsi ses revirements : *Après avoir été comblé d'honneur par l'empereur, il s'empresse d'écrire à S.A. le prince de Bénévent¹, et ajoute en post-scriptum : on a déjà chanté dans mon église le domine salvum fac regem Ludovicum². Nous demandons à Monseigneur, si, depuis qu'il a concouru au service qui eut lieu au Champ de Mars lors de l'acceptation de la constitution, le 1er juin 1815, comme premier aumônier de l'empereur, sans doute fait-il encore chanter dans son église le domine salvum fac regem Ludovicum ?*

En effet, se reniant une nouvelle fois, Louis a bel et bien participé à l'assemblée du champ de mars le 1er juin 1815 en tant que premier aumônier de l'Empereur. Événement au cours duquel les députés de tous les collèges électoraux français ont assisté à la proclamation de l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire établi pour tenir compte de l'avancée démocratique que constituait la Charte octroyée par Louis XVIII en remplacement des constitutions impériales. Notre héros est là aux côtés de l'archevêque de Tours, M. de Barral, pour dire la messe sur l'autel situé au centre de l'amphithéâtre en gradin où se sont installés les vingt mille électeurs et les députations de l'armée, face à un dais carré où trône l'empereur.

Louis apparaît sans nul doute aux yeux de tous comme faisant sienne la maxime : *Il est avec le ciel des accommodements !* Tout est dit dans la préface de ce dictionnaire qui commence par l'adage du sage Saadi : *Si la peste donnait des pensions, elle trouverait encore des flatteurs et des serviteurs.* Mais notons qu'en la matière Louis fait pale figure au regard de girouettes telles que Fouché et Talleyrand qui collectionnent chacun douze vignettes comme autant de revirements dans leur engagement politique ! Quoi qu'il en soit, Louis a senti le vent du boulet de l'ordonnance royale qui condamna 57 personnalités pour avoir servi Napoléon pendant les Cent Jours après avoir prêté allégeance à Louis XVIII à son retour de Belgique!

Les observateurs lui reprochent d'avoir flagorné bassement l'empereur alors qu'il était en place et de s'enorgueillir de lui avoir dit la vérité après sa chute. Son mandement au retour des Bourbons résume bien

1 Talleyrand

2 Se traduit par : Dieu sauve le roi. Le *God save the king* en quelque sorte !

la manière dont Louis s'exonère de son attitude passée: *Lorsque l'élan des cœurs était comprimé, et que nulle représentation ne pouvait être que dangereuse, il n'y avait qu'une voix sans doute pour faire parvenir la vérité jusqu'à lui, celle des éloges exagérées.* Là encore, tout est dit !

Alors qu'il est plus que jamais opportun de réaffirmer son attachement au nouveau régime, le 1er février 1817, Louis accorde un canonicat³ à son lointain parent Pierre Charrier de Fléchat⁴ qui avait émigré en 1792. Il succède à Grandchamp démissionnaire. Après 40 années de service, les infirmités de ce Charrier d'une branche parallèle aux Charrier de la Roche ne lui permettent plus d'être à la tête d'une paroisse. Il a demandé à sa hiérarchie à pouvoir jouir des bienfaits du canonicat. En ces temps de restauration des Bourbons, l'émigration atteste que le candidat s'est montré fidèle dans les temps d'épreuve et elle donne au prétendant une coloration de dévouement royaliste. C'est sans contredit la raison invoquée sobrement par Louis pour s'attacher les services de ce lointain cousin qu'il qualifie en ces termes : *qui dans son exil, espérant servir son dieu et son roi a suivi l'armée de Mgr le prince de Condé en qualité d'aumônier.* Désormais, la page de l'Empire est à tout jamais tournée et, pour les partisans de l'Empereur, *ite missa est*⁵ ! Mais qui, à cette heure, en douterait encore ?

3 La dignité de chanoine.

4 Il avait été l'un des douze gentilshommes du collège d'Effiat, chanoine de Montferrand et curé de Vimarcé dans le Maine.

5 La messe est dite